

Combien cela vous coûtera ?

- **Ni droits d'entrée, ni frais d'installation.**
- L'abonnement mensuel peut être intégré dans votre plan d'aide de l'APA ou de la PCH dans la limite d'un plafond départemental.
- Vous paierez alors une mensualité à l'association Cassiopea, puis vous percevrez une aide du Conseil départemental de la Dordogne, en fonction de vos ressources.

Où vous adresser ?

La **Téléassistance de la Dordogne** a été confiée par le **Département** à l'association **Cassiopea** dans le cadre d'une **délégation de service public**.

Basée à Périgueux, Cassiopea dispose de **permanences** et de **Points Information Téléassistance** sur tout le département :

- ▲ **Bergerac** : le 1^{er} mardi du mois de 14 h à 17 h, au CCAS, 16 rue Candillac
- ▲ **Brantôme** : le 2^{ème} vendredi du mois de 9 h à 12 h, au CIAS, ZAE Pierre Levée
- ▲ **Mussidan** : un lundi par mois de 14 h à 17 h, à l'ACCAD, place Woodbridge
- ▲ **Nontron** : le 1^{er} vendredi du mois de 13 h 30 à 16 h 30, au CIAS, 22 rue Carnot
- ▲ **Périgueux** : accueil ouvert du lundi au vendredi de 8 h 15 - 12 h & 13 h 30 - 17 h 30, 1 rue Louis Blanc
- ▲ **Sarlat** : le 3^{ème} mardi du mois de 9 h à 12 h, au CIAS, Le Colombier
- ▲ **Terrasson** : le dernier jeudi du mois de 9 h à 12 h, à la Maison du Temps Libre - Place Yvon Delbos
- ▲ **Vergt** : le 1^{er} vendredi du mois de 14 h à 17 h, au CIAS Route de Salon

cassiopea

DEPUIS PLUS DE 35 ANS,
A VOTRE ÉCOUTE CHAQUE JOUR !

05 53 53 54 54

tele.assistance@cassiopea.fr
www.cassiopea.fr



Création : Service communication Cassiopea | © Denis Nidos - CG24 / Impression : Nouvelle Imprimerie Moderne - Périgueux / Ne pas jeter sur la voie publique

Téléassistance de la Dordogne

Vivre et Vieillir chez soi



Une équipe à votre écoute
24 heures sur 24
7 jours sur 7



Qualité de service certifiée



TÉLÉASSISTANCE AU DOMICILE

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



Vivre bien chez soi

La téléassistance est un service appréciable qui a marqué un formidable progrès pour vivre chez soi en toute sécurité. Le Département s'est pleinement engagé dans cette démarche qui a fait ses preuves. Il poursuit aujourd'hui son action.

Une action qui, nous y tenons, a une forte dimension humaine avec des équipes de professionnels à votre écoute, attentifs à vos besoins.

Proximité, écoute, prévention sont les maîtres mots de ce service pour toujours mieux vous accompagner dans votre vie de tous les jours.

Germinal PEIRO
Président du Conseil départemental

La téléassistance vous permet de vivre à votre domicile en toute sérénité

De votre domicile, **par simple pression sur votre médaillon**, vous êtes en relation immédiate avec la centrale d'appels.



L'opérateur de téléassistance évalue votre situation et vos besoins puis apporte la réponse adaptée :

- **Apaiser** une situation d'angoisse
- **Prévenir** vos proches
- **Faire intervenir** les secours d'urgence

Chute, malaise, angoisse, sentiment d'insécurité, besoin de parler...

La téléassistance apporte aide et soutien

Les services :

● La proximité

- ▲ Une centrale d'appels localisée en Dordogne, des permanences et Points Information Téléassistance sur tout le département.
- ▲ Des conseillers en téléassistance se déplaçant à domicile pour les démarches administratives, l'installation, la maintenance du matériel et les visites de convivialité.
- ▲ Des relations étroites avec les services d'aide et de soutien à domicile du département.

● L'écoute

- ▲ Une équipe de professionnels attentifs et qualifiés.
- ▲ Des opérateurs en téléassistance réactifs et bienveillants, 24h24 et 7j/7.
- ▲ Des auxiliaires de téléassistance pour un accompagnement personnalisé.

● La prévention

- ▲ Des conseils personnalisés pour profiter de votre domicile en toute sécurité.
- ▲ Des invitations à des réunions d'information et à des animations.
- ▲ Une orientation vers les professionnels compétents selon vos besoins.
- ▲ La cellule prévention des risques, spécialement conçue pour vous conseiller en cas d'événement climatique ou sanitaire.